

Comment créer ou modifier une entité ne relevant pas des formalités d'entreprises ?

Vous souhaitez créer ou modifier une entité qui ne relève pas des formalités d'entreprises (syndicat de copropriété, association syndicale libre, organisme professionnel, fonds de dotation, fiducie, coopérative scolaire,...) ? Une démarche auprès d'un seul organisme simplifie vos formalités.

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous réalisez votre formalité uniquement en ligne.

Vous devez utiliser le téléservice suivant à l'occasion de la création d'une association qui n'est pas immatriculée au RCS. Si l'association est immatriculée au RCS, la demande de numéro Siren / Siret a déjà été transmise à l'Insee.

- Inscription d'une association au répertoire Sirene

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

- Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire auprès de l'INSEE Grand Est – SNTDA – Pôle Sirene Associations par mail (sireneasso@contact-insee.fr).

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

- Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFIP dont dépend le siège du syndicat.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du syndicat.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'association.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'association.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du comité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du comité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fondation.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la fondation.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du fonds de dotation.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du fonds de dotation.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du représentant de l'assujetti unique.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

• F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fiducie.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

• F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la paroisse.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la paroisse.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

Où s'adresser ?

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création d'une association

**Services en
ligne**

- Déclaration relative aux organes de direction, surveillance, contrôle de la personne morale (M3)

Formulaire



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00